

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Four, marchand de parapluies à Lokeren.*

MESSIEURS,

Le sieur Jean Four est né à Bassignac-le-Haut (France), le 14 frimaire an IV.

Il habite depuis seize ans la Belgique ; il s'est marié avec une femme belge dont il a un enfant. — Il exerce la profession de fabricant et marchand de parapluies.

Sa conduite est bonne. Les autorités consultées sur sa demande en naturalisation ordinaire, sont d'avis qu'il y a lieu de l'accueillir favorablement.

Le rapporteur,
J. MALOU.

Le président,
J. MAERTENS.